

## Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

### Cadre supérieur de santé paramédical

#### Informations sur le concours

Publié le :	05-02-2026
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Examen professionnel - concours pour avancement de grade
Nombre de postes offerts par l'établissement :	49
Adresse d'envoi email des candidatures :	concours.statutaires.sap@aphp.fr
Date du concours :	28-04-2026
A propos du poste :	

Un concours professionnel pour l'accès au grade de « cadre supérieur de santé » est ouvert à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, à compter du 16 février 2026. Le nombre de postes offert au concours professionnel pour l'accès au grade de cadre supérieur de santé est de 49, réparti par filière de la façon suivante :

Infirmier 31 postes - Infirmier de bloc opératoire 3 postes - Infirmier anesthésiste 2 postes - Puéricultrice 3 postes - Masseurs-kinésithérapeutes 1 poste - Ergothérapeutes 1 poste - Préparateur en pharmacie hospitalière 2 postes - Technicien de Laboratoire 4 postes - Manipulateur d'électroradiologie médicale 2 postes.

#### Informations sur l'établissement

Nom :	Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
Ville :	75012 Paris
Site Web :	<a href="https://aphp-pro.aphp.fr/SitePages/Home.aspx">https://aphp-pro.aphp.fr/SitePages/Home.aspx</a>

#### Pour candidater

Date limite de candidature :	16-02-2026
------------------------------	------------

Conditions de candidature :

Conformément aux dispositions du décret n°2012-1466 du 26 décembre 2012, portant statut particulier du corps des cadres de santé, peuvent être promus au grade de cadre supérieur de santé, les cadres de santé comptant au moins trois (3) ans de services effectifs dans leur grade au 1er janvier 2026.

Pièces à fournir :

Une demande d'admission présentée sur papier libre, précisant la spécialité de la filière dans laquelle le candidat souhaite concourir ;

Un curriculum vitae à jour, détaillé et présenté sur papier libre ;  
Un état signalétique des services publics, rempli et signé par son établissement ;  
Une lettre de motivation exposant l'expérience et le projet professionnel du candidat ;  
Les titres et les diplômes obtenus ;  
Les pièces justificatives permettant de vérifier les travaux réalisés en qualité de cadre de santé.

Mail pour l'envoi des candidatures : [concours.statutaires.sap@aphp.fr](mailto:concours.statutaires.sap@aphp.fr)

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : <https://concours.aphp.fr/>